

CRJSS
RTE MATAR KM 0.5
BP:3000 SFAX

CONDITIONS PARTICULIERES RESPONSABILITE CIVILE
AVENANT DE REEMISSION

DATE OPERATION	: 24/05/2023	EMISSION No	: 430425463
ADHERENT	: 4/826278	AGENCE	: 170 AGENT GEN SFAX 3
CONTRAT ORIGINE:		AVENANT No:	2
No CONTRAT	:230/150060208		
PROFESSION	:SANS PROFESSION		
DATE EFFET	:24/05/2023	DATE ECHEANCE	:23/05/2024 DUREE : 1 An
			0
			Tacite Reconduction
LISTE DES OBJETS ASSURES (VOIR LISTE JOINTE)			
CODE	DESIGNATION DE LA GARANTIE	CAPITAUX ASSURES (en millimes)	COTISATION (en millimes)
6001	RC CHEF D'ENTREPRISE		1 865 000
	COTISATION NETTE HORS TAXE ET FRAIS		1 865 000
DROIT D'ENTREE=	0	F.DIVERS=	4 000
FRAIS QUITT. =	2 000	TAXES =	224 940
AUTRES FRAIS	0	COTISATION TTC	2 095 940
Paiement annuel			

- Le présent contrat est parfait dès sa signature et prendra effet le lendemain du jour du paiement de la première cotisation.
- L'adhérent soussigné reconnaît avoir reçu une copie des conditions générales M.F. No 386/5 du 12/03/1998 et une copie des annexes du contrat ainsi qu'un exemplaire des statuts de la MAE.

FAIT A TUNIS EN TROIS EXEMPLAIRES ,LE 10/01/2024

L'ADHERENT

POUR LA MAE



PAGE: 1

LISTE DES OBJETS ASSURES

N° POLICE: 176/P39/100050208

N° AVENANT: 2

REF. OBJET	DESCRIPTIF	LIEU/SITE	CAPIT. ASSURES	COTISATION
CRJSS	CRJSS	SPAX	9	2095049
TOTAL				2 095 049

تعاونية قامين للتعليم
نيابة أحمد الطريقي
الهاتف: 58 413 313 - 58 403 000

Annexe au contrat numéro : 826278/230/100060208

CLAUSE D'EXCLUSION DES MALADIES TRANSMISSIBLES

Nonobstant toute disposition contraire dans ce contrat d'assurance, ce contrat exclut les pertes, dommages, responsabilités, réclamations, couts ou frais de quelque nature qu'il soit, directement ou indirectement causés par une Maladie Transmissible ou la crainte ou la menace de celle-ci (que cette crainte ou menace soit réelle ou ressentie), auxquels a contribué, résultant de, faisant suite à, ou en lien avec celle-ci, indépendamment de toute autre cause ou événement y contribuant simultanément ou dans une séquence différente.

Une Maladie Transmissible signifie toute maladie qui peut être transmise par toute substance ou agent d'un organisme à un autre ou :

- la substance ou l'agent inclut, mais sans s'y limiter, un virus, une bactérie, un parasite ou tout autre organisme ou variation de ceux-ci, vivant(e) ou non, et
- Le mode de transmission, direct ou indirect, inclut, mais sans s'y limiter, la transmission aérienne, la transmission par fluides corporels, la transmission à partir de ou vers toute surface ou tout objet, qu'il soit solide, liquide ou gazeux, ou entre organismes, et
- La maladie, substance ou agent peut entraîner ou menacer d'entraîner une dégradation de l'état de santé humaine ou du bien-être humain, ou peut entraîner ou menacer d'entraîner des dommages à, une détérioration de, une perte de valeur de, une perte d'usage de ou de la possibilité de commercialiser un bien.

تعاونية تامين للتعليم
نيابة أحمد الطريقي
الهاتف: 58 403 000 - 58 413 313